

Championnat de France E-Sailing 2023

5^{ème} Trophée National e-Sailing

Fédération Française de Voile - Virtual Regatta

1. FORMAT :

1.1. L'épreuve comporte :

- Une phase de qualification qui débutera le 1er avril 2023 et se terminera le 15 octobre 2023 comprenant :
 - Une période de sélection sur les compétitions du E-Sailing World Championship comprise entre le 1^{er} avril 2023 et le 24 juin 2023. Sur ce temps de qualification, un classement pour les joueurs qui ont déclaré leur nationalité française dans le jeu sera mis en place. Il sera visible sur le jeu Virtual Regatta et sur le site de la FFVoile.
 - Deux épreuves de sélection sèche pour les demi-finales
 - SOF Virtuelle
 - e-Sail GP Saint Tropez
 - 1 épreuve de play off
- 2 demi-finales organisées par des clubs FFVoile qui se dérouleront à l'automne 2023
- La finale en directe au mois de décembre 2023 dans un site à déterminer.

1.2. Qualification aux demi-finales

- Les 3 premiers joueurs Français de la SOF virtuelle seront directement qualifiés pour les demi-finales.
- Les 3 premiers joueurs Français de l'épreuve e-Sail GP Saint Tropez seront directement qualifiés pour les demi-finales. Pour cette qualification, les joueurs sélectionnés lors de l'épreuve de la SOF virtuelle ne seront pas comptabilisés.
- Les 3 premiers joueurs de la période de sélection seront directement qualifiés pour les demi-finales. Pour cette qualification, les joueurs sélectionnés lors des épreuves de la SOF virtuelle et l'épreuve e-Sail GP Saint Tropez ne seront pas comptabilisés.
- Les joueurs classés de la 4^{ème} à la 35^{ème} places de la période de sélection seront qualifiés pour une épreuve de play off qui se déroulera entre le 15 septembre et le 15 octobre 2023. Pour cette qualification, les joueurs sélectionnés lors des épreuves de la SOF virtuelle et l'épreuve e-Sail GP Saint Tropez ne seront pas comptabilisés.
- Les 15 premiers joueurs des play-offs seront qualifiés pour les demi-finales. En cas de désistement, le joueur suivant des play-offs sera automatiquement qualifié.

1.3. Qualification à la finale

Les 5 premiers joueurs de chaque demi-finale seront qualifiés pour concourir la finale. En cas de désistement, le joueur suivant de chaque demi-finale sera automatiquement qualifié.

2. DEMI-FINALES

La répartition des demi-finales se fera de la manière suivante :

JOUEURS SELECTIONNES	DEMI - FINALE
1 ^{ER} SOF	A
2 ^{EME} SOF	B
3 ^{EME} SOF	B
1 ^{ER} E-SAIL GP SAINT TROPEZ	B
2 ^{EME} E-SAIL GP SAINT TROPEZ	A
3 ^{EME} E-SAIL GP SAINT TROPEZ	A
1 ^{ER} CLASSEMENT NATIONAL	A
2 ^{EME} CLASSEMENT NATIONAL	B
3 ^{EME} CLASSEMENT NATIONAL	B

JOUEURS SELECTIONNES	DEMI - FINALE
1 ^{ER} PLAY OFF	B
2 ^{EME} PLAY OFF	A
3 ^{EME} PLAY OFF	A
4 ^{EME} PLAY OFF	B
5 ^{EME} PLAY OFF	B
6 ^{EME} PLAY OFF	A
ET AINSI DE SUITE JUSQU'AU 15 ^{EME} JOUEUR DES PLAY OFF	

Les Play-Offs et les demi-finales du Championnat de France e-Sailing seront inscrites au calendrier des compétitions de la FFVoile une fois l'appel à candidature lancé auprès des clubs FFVoile clôturé.

3. FINALE

- 3.1. Les joueurs qualifiés pour la finale devront être physiquement présents lors de la compétition.
- 3.2. La FFVoile définira les conditions d'organisation et le programme de la finale dans un document intitulé « Instructions de Course Finale Championnat de France E-Sailing » qui sera adressé aux sélectionnés.es au plus tard le 15 novembre 2023.

4. REGLES APPLICABLES :

- 4.1. Ce championnat est régi par les règles telles que définies dans « Les Règles de Course de la Voile Virtuelle » (RCVV) téléchargeables sur le site FFVoile à l'adresse suivante : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/communaute/voile_virtuelle/reglement_VR.pdf
- 4.2. En s'inscrivant au Championnat de France e-Sailing de la Fédération Française de Voile, les joueurs acceptent l'ensemble des conditions générales d'utilisation de « Virtual regatta » (Pour plus d'informations, vous pouvez les retrouver les [ici](#)) et des conditions stipulées dans cet avis de course
- 4.3. Si un joueur ne respecte pas le règlement et les conditions générales d'utilisation de « Virtual Regatta » décrits dans le présent avis de course, la Fédération Française de Voile et Virtual Regatta se réservent le droit de disqualifier de la compétition le joueur ou la joueuse concernée.

5. ELIGIBILITE ET CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- 5.1. Chaque concurrent devra être en possession :
 - soit d'une licence Club FFVoile mention « Compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
 - soit la licence Club FFVoile mention « Adhésion » ou « Pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique.
- 5.2. Pour s'inscrire au Championnat de France e-Sailing de la Fédération Française de Voile, les joueurs devront renseigner leur « profil joueur » sur le site internet de Virtual Regatta et notamment préciser leur nom / prénom / date de naissance / nationalité et genre. Les joueurs qualifiés pour la phase finale, devront présenter une pièce d'identité en cours de validité pour attester de leur identité.
- 5.3. L'âge minimum pour participer au championnat de France e-Sailing est de 15 ans au 31 décembre 2023. Les joueurs de moins de 18 ans qualifiés pour la finale, devront être accompagnés d'un parent ou d'un représentant légal ou fournir une autorisation parentale.

6. TABLEAU D'INFORMATION

Les informations officielles relatives au championnat de France e-Sailing seront disponibles sur le site de la FFVoile et sur le discord créé pour l'évènement.

7. PROTECTION DES DONNEES :

- 7.1. Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent la FFVoile, Virtual Regatta et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image, pseudo et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
- 7.2. Utilisation des données personnelles des participants :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, Virtual Regatta et leurs sponsors à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses

sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors, pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter et s'y opposer, en contactant dps@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

- 7.3. Copyright : Les joueurs doivent respecter les restrictions de copyright et toutes les directives de distribution de contenus fournis par la Fédération Française de Voile et Virtual Regatta à tout moment, notamment en ce qui concerne la création de contenu lors de la finale en direct.

8. CODE DE CONDUITE

- 8.1. Pendant toute la durée de la compétition, les joueurs doivent adopter un comportement amical et poli envers les spectateurs, les membres de la presse, les autres joueurs, les employés de Virtual Regatta et de la Fédération Française de Voile. Tous les joueurs sont tenus de respecter les normes de sportivité et de fair-play.
- 8.2. Les joueurs et les personnes accompagnatrices doivent se conformer à toute demande raisonnable de la Fédération Française de Voile et de Virtual Regatta pour le bon déroulé de l'épreuve
- 8.3. La Fédération Française de Voile et Virtual Regatta pourront disqualifier ou pénaliser tout joueur pour un comportement non adapté au bon déroulement de la compétition et à sa promotion de sa part ou de la part de ses accompagnateurs (au sens des RCV).

9. TITRES ET PRIX

- 9.1. Le vainqueur de la finale du Championnat de France e-Sailing se verra remettre le titre de Champion de France e-Sailing 2023 et remportera le Trophée National e-Sailing
- 9.2. Les 3 premiers joueurs de la finale se verront remettre des médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

10. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 10.1. Pour obtenir des renseignements techniques sur les règles applicables, vous pouvez contacter : <https://vrinshore.zendesk.com/hc/fr/requests/new>
- 10.2. Pour tout autre renseignement concernant l'organisation des événements E-Sailing de la Fédération Française de Voile, vous pouvez contacter le service des pratiques sportives de la FFVoile à l'adresse suivante : dps@ffvoile.fr